

Salubrité publique

Vers la création d’une brigade de protection du cadre de vie

Cette semaine, le Conseil des ministres a écouté une communication relative aux mesures d’amélioration de la salubrité publique à Lomé, présentée par le ministre de l’Aménagement du territoire et de l’Urbanisme, Kodjo Adédzé. La salubrité urbaine constitue un enjeu majeur de gouvernance, de santé publique, ...



PAGE 10

TOURISME



Un secteur en pleine mutation

Ensemble des activités économiques, des services et des entreprises qui permettent d’accueillir, de transporter, de loger, de divertir les voyageurs, le secteur touristique est en plein essor au Togo. Cette mutation portée par les investissements publics, l’essor du tourisme d’affaires, la valorisation du patrimoine et la modernisation des infrastructures, ...

PAGE 2

MONNAIE



Eco 2027

La Cédéao maintient le cap vers une monnaie unique

À moins de 18 mois de l’échéance annoncée, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (Cédéao) maintient son ambition de lancer l’Eco en 2027. Mais la future monnaie unique devrait voir le jour progressivement, ...

PAGE 5

PRODUITS FNFI

Echos des bénéficiaires

« J’ai obtenu le crédit Agrisef et comme vous le voyez vous-même, je suis maître de mon activité »

PAGE 2



Administration publique

Le gouvernement poursuit sa démarche de moralisation

Réunis en Conseil des ministres cette semaine, les membres du gouvernement de Faure Gnassingbé ont écouté une communication relative aux sanctions prises sur la période 2025-2026 dans le cadre ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Recrutement des agents des eaux et forêts : une enquête de moralité lancée pour 1 413 candidats

Le recrutement des agents des eaux et forêts au Togo entre dans sa phase finale. Après les épreuves écrites, sportives et les visites médicales, les 1 413 candidats déclarés admissibles font désormais l’objet d’une enquête de moralité avant la publication de la liste définitive des admis.

Dans un courrier daté du 25 juillet 2026, le chef d’état-major général des Forces armées togolaises (FAT), le général Dimini Allahare, a demandé à la Direction générale de la Gendarmerie nationale de conduire les investigations nécessaires sur les postulants.

Cette vérification vise à apprécier leur probité, leur moralité et leur réputation avant leur éventuelle intégration au ministère de l’Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique.

Le directeur général de la Gendarmerie nationale, le colonel Amana Kodjo, a chargé les commandants des groupements régionaux de mener les enquêtes dans les localités de résidence des candidats. Les résultats sont attendus le 25 août 2026, avant leur transmission à la Division des ressources humaines des FAT au plus tard le 31 août, préalable à la publication de la liste définitive.

Kleber Dadjo

L’ouvrage du Dr Evalo Wiyao qui sort ce « soldat » de l’ombre

Le jeudi 6 août 2026, l’auditorium de l’Université de Lomé a enregistré une cérémonie de dédicace de l’ouvrage, « le soldat Kleber Dadjo », premier officier de l’armée, et président de la République (1933-1967) . L’ouvrage a été rédigé par le Dr Evalo Wiyao, historien, membre du laboratoire d’analyse ...



PAGE 3

 SOMMAIRE	Umoa-Titres Le Togo vise 20 milliards FCFA  P 5	Eco 2027 La Cédéao maintient le cap vers une monnaie unique encore en construction  P 5	Salubrité publique Vers la création d'une brigade de protection du cadre de vie  P 10
--	--	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« J’ai obtenu le crédit Agrisef et comme vous le voyez vous-même, je suis maître de mon activité»

Dans ce nouveau numéro de “Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI”, Togo Matin nous conduit dans la région des Plateaux pour partager les témoignages de Monsieur Dodji Ahoun, bénéficiaire du Produit Accès des agriculteurs aux services financiers (Agrisef). Plusieurs années après l’obtention de ce crédit adapté au monde agricole, Dodji nous confie que ses activités maraîchères ont pris une autre tournure.

A takpamé, région des plateaux. Après une dizaine de minutes sur une piste bordée d’herbes géantes, dans le quartier Agbonou, nous arrivons sur une superficie cultivable de plus d’un hectare. Nous y rencontrons un groupe d’une dizaine de personnes acharnés à leurs activités quotidiennes. Dodji AHOUN, la trentaine, bénéficiaire du Produit AGRISEF est le propriétaire du champ.

“Je suis dans ma deuxième année où je bénéficie du Produit Accès des Agriculteurs aux Services

Financiers (AGRISEF). De par le passé, j’étais obligé de travailler pour les autres car je n’avais pas assez de moyens pour pouvoir moi-même avoir une superficie main.”

Les affirmations de notre interlocuteur confirment bien l’étendue de ses superficies cultivables où nous apercevons des



Dodji Ahoun

et la mettre en valeur. Mais depuis que j’ai obtenu le crédit AGRISEF et comme vous le voyez vous-même, je suis maître de mon activité et je prends mon destin en

cultures de légumes, de tomate, de choux et de haricot verts...”

“ Depuis que j’ai eu accès au Produit AGRISEF, personnellement en

termes de retombées, je note un impact positif dans l’amélioration de mes conditions de travail ainsi que de nos conditions de vie, ma famille et moi. De par le passé, je n’avais pas de moyens pour me prendre en charge. Maintenant, peu importe le problème auquel je fais face, qu’il soit sanitaire ou alimentaire, ou relatif à la scolarité de mes enfants, quand je n’ai pas encore vendu les légumes, je peux au moins vendre les tomates ou les choux pour faire face à toutes mes difficultés. Je remercie donc l’Etat ainsi que le FNFI qui mettent tout en œuvre pour rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables”.

Notre agriculteur expérimenté n’ignore pas que la chaine de l’inclusion financière rime avec remboursement à temps du microcrédit. Et pour lui, pour peu qu’on soit de bonne foi, et que l’on ait bien assimilé la formation en gestion de crédit, la question de remboursement ne devrait plus se poser.

“ Personnellement, je me suis bien organisé et je

n’éprouve pas de difficultés en ce qui concerne les remboursements de crédits. Je suis conscient que c’est un microcrédit et qu’il ne s’agit pas d’un don. Et les nombreuses campagnes d’information et de communication que font régulièrement le FNFI et les PSF partenaires contribuent à ce que nous remboursions dans les délais.”

La finance pour tous, l’initiative a gagné déjà beaucoup de ménages et stimulé l’esprit d’entrepreneuriat dans plusieurs secteurs d’activités et les effets induits se mesurent positivement partout dans les cinq régions du pays. Les organisations paysannes, les chambres de métiers et les associations coopératives sont mises à contribution pour la pérennisation des effets positifs. Avec les nouveaux produits autres que les crédits, le FNFI devrait augmenter le nombre de ses bénéficiaires. Avec les chantiers de l’éducation financière et du mobile Banking, plusieurs autres bénéficiaires rejoindront le portefeuille du FNFI.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Administration publique

Le gouvernement poursuit sa démarche de moralisation

Réunis en Conseil des ministres cette semaine, les membres du gouvernement de Faure Gnassingbé ont écouté une communication relative aux sanctions prises sur la période 2025-2026 dans le cadre du renforcement de l'éthique, de la déontologie au sein de l'administration publique, présentée par le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social.



Faure Gnassingbé, président du Conseil (Crédit photo : Présidence du Conseil)

Dans le cadre de la modernisation de l'administration publique et du renforcement de l'efficacité du service public, le gouvernement poursuit la consolidation des mécanismes de contrôle, de suivi de carrière et de vérification de la régularité des situations administratives des fonctionnaires. Ces dispositifs permettent d'identifier et de traiter les manquements aux obligations statutaires, notamment les absences irrégulières, les abandons de poste, les atteintes aux règles d'éthique et de déontologie, ainsi que les cas de fraude portant sur des actes ou documents administratifs.

Au titre des années 2025 et 2026, cent trente-deux (132) fonctionnaires ont fait l'objet de sanctions disciplinaires, dont soixante-dix-huit (78) licenciements, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche permanente de moralisation et de bonne gouvernance administrative. Le président du Conseil a invité les membres du gouvernement à poursuivre la collaboration avec les services compétents en vue du renforcement des mécanismes de contrôle et de prévention.

La rédaction

Génétique et biotechnologie

Le Togo opte pour le renforcement des capacités nationales

Mardi dernier, le Conseil des ministres, dirigé par le chef du gouvernement Faure Gnassingbé, a adopté le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo aux statuts portant création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (ICGEB), adoptés le 13 septembre 1983 à Madrid, en Espagne.

L'ICGEB est une organisation de coopération scientifique créée en 1983, qui œuvre à la formation, au renforcement des capacités et au transfert de technologies dans le domaine des sciences de la vie. Le projet de loi adopté autorise l'adhésion du Togo aux statuts de cette organisation, en vue de renforcer les capacités nationales en matière de recherche, d'innovation et de biotechnologie.

Cette adhésion permettra aux institutions de recherche, aux universités, aux enseignants-chercheurs et aux étudiants togolais d'accéder à des programmes de formation, des bourses, des mobilités scientifiques et des projets de recherche collaboratifs, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement.

TM

Kleber Dadjo

L'ouvrage du Dr Evalo Wiyao qui sort ce « soldat » de l'ombre

Le jeudi 6 août 2026, l'auditorium de l'université de Lomé a enregistré une cérémonie de dédicace de l'ouvrage, « le soldat Kleber Dadjo », premier officier de l'armée, et président de la République (1933-1967)

L'ouvrage a été rédigé par le Dr Evalo Wiyao, historien, membre du laboratoire d'analyse d'histoire sociologique de l'université de Lomé, journaliste, premier rapporteur du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun). Alors que son institution travaille depuis un temps sur les réparations mémorielles au Togo, Dr Evalo Wiyao a senti la nécessité de produire cet important document pour la postérité. Heureusement, il a obtenu le soutien de sa hiérarchie, notamment, le président du Conseil Faure Gnassingbé, et la présidente du Hcrrun, Awa Nana Daboya. Évoquant le soutien indispensable du chef du gouvernement, l'auteur a révélé qu'au niveau de l'armée, il n'était pas question de le laisser voir les archives. Sans l'autorisation du chef suprême des armées, cela aurait été impossible, et l'on ne parlerait pas aujourd'hui de Kleber Dadjo de façon aussi vivante.

Kleber Dadjo a été une pièce maîtresse dans l'histoire militaire et politique du Togo. Mais avant de jouer ce rôle dans son pays natal, il a servi sous le drapeau français où il a réussi à graver les

s'est toujours vu d'abord comme servant de la nation, pas comme un politicien », a déclaré le professeur Koffi Kpayé, présentateur de l'ouvrage durant la cérémonie. « Pour savoir si vous pouvez réussir une



Remise symbolique de l'ouvrage sur Kleber Dadjo

échelons, devenant un officier, le premier et seul togolais et l'un des rares noirs à l'époque. Le natif de Doufelgou est dépeint comme un homme déterminé, discipliné, patriote, dont l'exemple doit être une boussole pour les générations actuelles et futures. L'ouvrage qui lui est consacré comporte deux parties : Kleber Dadjo sous le drapeau français, le symbole de la témérité (1933-1962) ; Kleber Dadjo, l'officier supérieur et président de la République (1er avril 1961-13 avril 1967). « "Soldat" dans le titre de l'ouvrage, cela rappelle qu'il

mission, il faut essayer. C'est lorsque j'ai essayé il y a trois ans de regarder de plus près le parcours du président Kleber Dadjo, que j'ai compris que j'en étais capable », a témoigné le Dr Evalo Wiyao.

Cet ouvrage qui vient de rentrer dans le domaine public, va assurément contribuer à lever les zones d'ombres qui persistent sur l'histoire politique du Togo ; et à faire en sorte que les Togolais puissent regarder un peu dans le rétroviseur, améliorer le présent, et espérer bâtir le futur avec plus de sérénité.

Edem Dadzie

Fortes précipitations au Togo

Le gouvernement appelle au respect des consignes de sécurité

En début de semaine, le gouvernement togolais a tenu sa traditionnelle réunion du Conseil des ministres. A cette occasion, l'on a écouté une communication relative à la gestion des pluies diluviennes des 28 et 29 juin 2026, présentée par le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Madjoulba.

Suite aux fortes précipitations enregistrées les 28 et 29 juin 2026, notamment dans le District autonome du Grand Lomé (DAGL) et dans plusieurs régions du pays, le gouvernement a activé le dispositif national de réponse aux catastrophes. Sous la coordination du ministère chargé de la sécurité, à travers l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), les différents acteurs de la plateforme nationale de réduction des

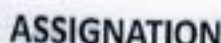


risques de catastrophes ont été mobilisés pour conduire les opérations de secours. Le bilan fait état de cinq (05) décès, de 26 603 personnes affectées, ainsi que d'importants dégâts sur les habitations, les infrastructures routières et les ouvrages d'assainissement. Les besoins d'assistance identifiés s'élèvent à 1 142 375 583 francs CFA et feront l'objet d'une réponse humanitaire comprenant notamment

des appuis alimentaires, des kits d'hygiène et d'assainissement ainsi que des kits médicaux.

Le président du Conseil salue la mobilisation de l'ensemble des acteurs ayant contribué à limiter les conséquences de ces intempéries et exprime sa compassion aux familles endeuillées ainsi qu'aux personnes touchées. Il appelle les populations à la vigilance et au respect des consignes de sécurité.

TM



M^{re} Sandja BATIGHE

Pièce n°4 : copie du procès-verbal de recherches infructueuses en date du 12/02/2026



Tourisme au Togo

Un secteur en pleine mutation

Ensemble des activités économiques, des services et des entreprises qui permettent d'accueillir, de transporter, de loger, de divertir les voyageurs, le secteur touristique est en plein essor au Togo. Cette mutation portée par les investissements publics, l'essor du tourisme d'affaires, la valorisation du patrimoine et la modernisation des infrastructures, fait l'objet de notre présent dossier.

Avec des atouts multiformes reposant sur la richesse culturelle, la diversité naturelle et l'hospitalité de la population, le tourisme au Togo reprend du poil de la bête. Si la crise sanitaire liée au Covid-19 a dû plomber sa performance, le secteur renaît ces dernières années de ces cendres avec une contribution de plus en plus croissante au développement économique du pays. En témoigne les récentes performances.

Au 4e trimestre 2025, le sous-secteur de l'hébergement et de la restauration a connu une progression. Sur la période, cette branche a enregistré une hausse de 24,9 % de son chiffre d'affaires en glissement annuel, reflétant une progression des activités liées au tourisme.

débits de boissons, en hausse de 21,8 %. Les réformes structurelles et les investissements publics ont contribué aux bonnes performances de ces secteurs.

À l'horizon 2027, il est attendu 38 000 emplois dans le secteur contre 34 500 en 2016. En poursuivant ses efforts de développement du secteur, le gouvernement entend porter la contribution du tourisme à deux chiffres, grâce à la consolidation du tourisme intérieur et à la modernisation des infrastructures.

Les résultats positifs enregistrés dans le tourisme sont notamment le fruit des investissements réalisés ces dernières années. Ces investissements ont contribué à doubler le nombre de visiteurs et à faire progresser les recettes touristiques de 19 à 25 milliards de francs CFA, soit une hausse de 34 % au 4e trimestre 2025.

Rien qu'en 2023, le pays a enregistré 49,9 milliards FCFA de recettes touristiques en provenance des autres pays membres de l'Uemoa, selon la Bceao. Une statistique qui fait du pays, l'une des principales destinations de mobilité dans la sous-région francophone.

avec l'arrivée du Paquebot Ocenia Serenia.

Dans la foulée, les autorités togolaises n'ont de cesse de renforcer les actions de marketing territorial et de valoriser des sites comme Koutamakou et Kamina pour encourager le tourisme interne.



Vue sur la plage à Lomé (image prise sur internet)

D'après les estimations, les visiteurs apportent des milliards de FCFA au Togo. Selon le site Togo First, environ 25 milliards FCFA de recettes sont enregistrées par l'Etat pour près d'un million de visiteurs. Aussi, de par sa portée, le tourisme emploie de nombreuses personnes de façon directe ou indirecte dans l'hôtellerie, la restauration et le transport.

Un pays potentiellement touristique
Les atouts touristiques

Le positionnement touristique du pays se renforce par un grand site inscrit au patrimoine culturel de l'Unesco. Il s'agit du paysage culturel de Koutammakou en pays batammariba, classé en 2004. D'autres sites à l'instar de l'agglomération Aného-Glidji, sont également sur

et d'aménagement touristique. Ce plan prend entre autres en compte le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur, la mise en valeur des sites culturels d'intérêt touristique et l'amélioration de la qualité des établissements hôteliers.

la liste indicative du Togo à l'Unesco, afin de se faire inscrire.

Le premier, qui s'étend sur une partie du Togo et du Bénin, témoigne de la culture traditionnelle des Batammariba et de leur architecture unique, les « Tatas ». Le deuxième, l'agglomération Aného-Glidji, encore sur la liste indicative de l'Unesco, met en exergue une ville historique, une richesse culturelle et architecturale liée à son histoire coloniale et à ses traditions. Outre ces patrimoines, le paysage naturel du Togo en dit également long sur le potentiel touristique du pays. Des parcs nationaux, des montagnes pittoresques en passant par des plages et cascades, tout y est pour faire du pays une destination touristique à grande échelle. Par ailleurs, le pays propose des activités telles que la visite de marchés animés comme le marché des fétiches, l'exploration de sites historiques et le tourisme balnéaire sur la côte.

Galvanisées par le potentiel touristique du pays, les autorités togolaises se sont engagées, depuis belle lurette, à apporter un coup de pouce au secteur. Ainsi est élaboré un plan directeur de développement

Ce plan, élaboré avec l'assistance technique de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) prévoit l'augmentation de façon exponentielle du nombre de touristes à destination du Togo.

Cadre institutionnel et réglementaire
Le cadre institutionnel et réglementaire du tourisme introduit des réformes visant à moderniser les textes juridiques, à labelliser les sites touristiques, à digitaliser les procédures d'agrément et à renforcer la professionnalisation du secteur. Ce cadre instaure des normes de catégories d'hôtels, des aires de loisirs et des agences de voyage sur l'ensemble du territoire, inscrivant ainsi le secteur dans la modernisation. Dans cette même logique, le pays actualise ses textes législatifs et développe de nouveaux outils de labellisation pour valoriser les attraits locaux. ... À travers ce cadre institutionnel et réglementaire, le gouvernement prévoit de renforcer le cadre juridique du secteur, notamment par la ratification prochaine de la convention-cadre



Les châteaux de Tamberma, un patrimoine touristique du Togo

Cette performance est soutenue par les activités d'hébergement, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 24,9 %, ainsi que par les services de restauration et les

Grâce aux investissements visant à accroître l'attraction touristique du Togo, le Port autonome de Lomé a enregistré en novembre 2025, sa 6e escale de navire de croisière de l'année

du Togo sont légion. Ils incluent sa riche diversité culturelle et historique, ses paysages naturels variés, son accueil légendaire et son authenticité, ainsi qu'une gastronomie unique.

ORIGINAL

NOTIFICATION DE LETTRE

L'An deux mille vingt-six

Et le Quatorze (14) juillet :

A la requête de la FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJET AU TOGO (FINAM-TOGO), Société Anonyme, au capital de CINQ CENT MILLIONS (500.000.000) FCFA, ayant son siège social à Lomé quartier Adidogomé, Boulevard du 30 Août, à côté de la Pharmacie BETHEL 22 BP : 281 Lomé TOGO, Tél : 22-25-04-55/ 22-25-04-57, enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le numéro TG-LOM 2013 B818/TG-LOM2017 M 744, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général par intérim, **Monsieur Appéléte Yao NYENDA**, demeurant et domicilié audit siège, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des délibérations du Conseil d'Administration en date du 09 juillet 2025 ;

Monsieur Appéléte Yao NYENDA
Vice-président de la Cour d'Appel de Lomé, 68 BP 51412 Tél: 22 25 04 55 y.ndenda@nyenda.com

Avons notifié en tête de celle des présentes et laissé à **Monsieur ALIKA Kanaté Koffi**, Représentant de ALIKA BUSINESS, Tél : 90 36 36 15, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : **N'ayant pas retrouvé le requies à l'adresse indiquée et en l'absence de l'indemnité N°17 du 12/05/2026 du 10/06/2026 désignant le journal TOGO-MATIN pour recevoir d'information des actes dans le cadre des procédures d'obtention de titre exécutoire**

L'original d'une lettre Réf: 580 FINAM/DG/DE/DEX/DAF/05/2026 en date du 12 Mai 2026, signée par le Directeur Général, ayant pour Objet : Invitation à l'arrêté contradictoire de compte;

Commencant par :

« Monsieur,

Suite à nos actions de relances relatives au retard observé dans le remboursement de votre crédit d'un montant de **Six millions (6 000 000) FCFA**, toutes restées sans suites, vous nous voyez contraints d'avoir à procéder à la clôture juridique de votre compte courant **A04004535 (ALIKA BUSINESS)**, conformément à la réglementation bancaire en vigueur et en raison du fonctionnement irrégulier de votre compte....»

Et se terminant par :

« Dans cette attente, veuillez recevoir Monsieur, nos salutations distinguées.»

La présente notification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE ;

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus laissé l'original de la lettre susvisée ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de **30.000 FCFA**

L'ADJUSSEUR



Lomé, le 12 Mai 2026

Réf : 30 FINAM/DG/DE/DEX/DAF/05/2026

A
Monsieur ALIKA Kanaté Koffi
Représentant de ALIKA BUSINESS
Tél : 90 36 36 15
Lomé-TOGO

Objet : Invitation à l'arrêté contradictoire de compte

Monsieur,

Suite à nos actions de relances relatives au retard observé dans le remboursement de votre crédit d'un montant de **Six millions (6 000 000) FCFA**, toutes restées sans suites, vous nous voyez contraints d'avoir à procéder à la clôture juridique de votre compte courant **A04004535 (ALIKA BUSINESS)**, conformément à la réglementation bancaire en vigueur et en raison du fonctionnement irrégulier de votre compte.

Pour ce faire, nous vous invitons à vous présenter dans les locaux de notre siège social sise à **Lomé, quartier Adidogomé, Boulevard du 30 Août à proximité de la pharmacie BETHEL** dans les **huit (08) jours suivant la réception du présent courrier** pour procéder à l'arrêté contradictoire de votre compte.

En prélude de cette rencontre, la situation actuelle de votre compte se résume comme suit (sauf erreur ou omission) :

Montant du crédit	6 000 000 FCFA
Date d'effet	24/07/2024
Nombre de jours de retard	503
Encours du crédit au 12/05/2026	4 479 780 FCFA
Pénalité (2,2%TTC de l'encours de crédit)	98 555 FCFA
Intérêts échus au 12/05/2026 :	349 423 FCFA
Montant total à rembourser	4 927 758 FCFA
Cautiion financière déposée à la mise en place du crédit	1 200 000 FCFA
Total pour solde de tout compte au 12/05/2026	3 727 758 FCFA

Nous vous informons de la possibilité de vous faire représenter ou vous faire accompagner le cas échéant pour cette rencontre.

Nous vous prions de bien vouloir apporter avec vous tout élément que vous jugerez important dans le but d'effectuer cette clôture de façon contradictoire.

En cas d'absence ou de refus de votre part de participer à cette rencontre, l'arrêté de votre compte sera effectué et la clôture sera réputée contradictoire.

Dans cette attente, veuillez recevoir Monsieur, nos salutations distinguées.

Directeur Général
FINAM-TOGO S.A.
La Financière Africaine de Micro-Projets au Togo
Appéléte Yao NYENDA

Ensemble, réalisons vos projets

Agrément : Anel N° 278 MBPD-SC/AS-MBS - N° d'enregistrement : T / L / OF / M / 2015 / 2454 / RCOM / N° TG-LOM 2013 B 818
Siège social : Route nationale N2 Adidogomé 22 BP 281 Lomé TOGO / Tél : 22250455 / 22250457

Tourisme au Togo

Suite de la page 5

Un secteur en pleine mutation

relative à l'éthique du tourisme afin de promouvoir un tourisme responsable, durable et accessible.

Cette réglementation introduit de nouvelles règles pour l'exercice des professions telles que les guides de tourisme, avec des sanctions en cas de non-respect des agréments et des cartes professionnelles.

En amont des initiatives déjà enclenchées, le gouvernement prévoit de mettre en place un label « Togo Site Touristique » pour valoriser les sites et établir un standard de qualité. Des démarches en cours permettront également de digitaliser le classement des établissements d'hébergement et les demandes d'agrément, dans le but d'assurer une meilleure visibilité des offres.

En ce sens, une campagne de recensement des établissements touristiques a été menée pour mieux les identifier et assurer une meilleure visibilité des offres.

Dans le même élan, celui de moderniser le cadre réglementaire et institutionnel, l'administration nationale du tourisme travaille à apporter une assistance technique aux promoteurs de projets et à aider les populations locales à créer des activités génératrices de revenus liées au tourisme.

Mise en valeur des sites culturels d'intérêt touristique

Pour valoriser ses sites touristiques, le Togo a renforcé son cadre juridique, élaboré une stratégie nationale de redynamisation du tourisme et amélioré ses infrastructures.

Le pays promeut un tourisme durable et inclusif en mettant l'accent sur le développement des communautés locales, la conservation de la biodiversité et la promotion des patrimoines culturels et naturels uniques. Dans cette démarche, les paysages de Koutammakou,

les réserves naturelles, les marchés et les sites historiques bénéficient de plus en plus d'une attention particulière. Un accent est mis sur l'écotourisme, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et l'engagement des populations locales dans les activités touristiques.

Le patrimoine matériel et immatériel est mis en valeur par des programmes d'inventaire et de mise en valeur, notamment des marchés, des cérémonies et des rites. Des sites comme le paysage Koutammakou, le marché des fétiches d'Akodessewa et Togoville sont promus comme des destinations uniques.

Améliorer la qualité des établissements hôteliers

Pour améliorer la qualité des établissements hôteliers au Togo, le gouvernement et le secteur privé ont lancé des projets de construction de nouveaux hôtels et de rénovation d'infrastructures existantes. Sur la décennie, nombreuses sont les infrastructures hôtelières rénovées, en cours de rénovation, construites et en cours de construction.

Au nombre de ces infrastructures, l'on citera l'emblématique hôtel de 2 Février, dont la rénovation a nécessité un financement de 100 millions de dollars. À cela, s'ajoutent la rénovation en cours de l'hôtel Palm Beach, la rénovation du Palais des congrès (utilisé pour les activités culturelles), la rénovation de l'hôtel Sarakawa sans oublier celle de l'hôtel historique Lébénè.

À l'intérieur du pays, Rock Hôtel d'Atakpamé, l'hôtel 30 Août de Kpalimé et l'hôtel Kara refont peau neuve pour accueillir les touristes. Dans cet élan de mettre en place des infrastructures hôtelières adaptées pour attirer les touristes, le programme « WellCity Hotels & Resort » prévoit la construction de 10 hôtels et 1 000 chambres supplémentaires dans plusieurs villes togolaises. Des investisseurs

comme le groupe Onomo développent de nouvelles structures, en mettant l'accent sur le confort des clients et les technologies modernes.

Les autorités sont également en discussion avec le groupe hôtelier Azalaï pour le développement de

le secteur touristique togolais reste confronté à nombre de défis. Ceux-ci sont relatifs au peu d'infrastructures, aux coûts jugés élevés pour les touristes, à la concurrence d'autres pays de la région et aux défis sécuritaires liés aux risques d'attaques terroristes dans le nord du

standards internationaux. La suppression des visas depuis mai 2026 pour tous les ressortissants africains pour stimuler les arrivées, y participe des stratégies du Togo à redorer son secteur touristique.

Le tourisme, un enjeu stratégique



Failles d'Alédjo au nord Togo

nouvelles infrastructures hôtelières.

Aujourd'hui, le réel potentiel du secteur touristique comme moteur de croissance se mesure aussi à travers ses effets induits sur d'autres secteurs d'activité, notamment le transport aérien et terrestre, la culture, l'environnement, le BTP, l'agroalimentaire, l'artisanat et le loisir. C'est

pays.

Pour pallier ces difficultés et trouver des solutions innovantes pour attirer davantage de touristes, plusieurs initiatives sont initiées. C'est le cas des mesures visant à promouvoir le développement du tourisme domestique, de l'écotourisme et du tourisme d'affaires

Des statistiques, le tourisme occupe une place de choix dans les négociations internationales et le marché des services. Par son poids économique et les recettes qu'il génère, il est présenté comme une opportunité pour les pays moins avancés. Il représente en 2024, 10 % du PIB mondial, 6 % des exportations et 23 % des services.

Fort de cette contribution



L'agglomération Aného-Glidji

donc à juste titre qu'au Togo, le tourisme est placé parmi les secteurs à fort potentiel de croissance, traduisant la volonté du gouvernement de faire du secteur un pilier important de développement.

Relever les défis

En dépit des efforts,

(MICE). Ce, faisant le gouvernement, entend diversifier les sources de revenus du pays tout en valorisant ses atouts naturels et géographiques. Le projet de création du label « Togo Site Touristique » vise à garantir la qualité des offres et à les arrimer sur les

mondiale du tourisme, le Togo n'entend pas rester en marge. D'où l'engagement des plus hautes autorités à maintenir le cap de l'innovation et des réformes pour relever les défis qui s'imposent.

Caleb Akponou

Umoa-Titres

Le Togo vise 20 milliards FCFA

Le Trésor public togolais lance une nouvelle opération de mobilisation de ressources sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). L'État prévoit de lever 20 milliards FCFA à travers une émission d'Obligations assimilables du Trésor (OAT), dont la clôture est fixée au vendredi 7 août 2026.

globale de 463,5 milliards FCFA auprès de l'Umoa-Titres. Depuis le début de l'année, le pays a déjà enregistré plusieurs opérations réussies sur ce marché financier régional. Au total, 263 milliards FCFA ont été mobilisés, soit environ 56,8



Centre administratif, économique et financier de Lomé

Cette opération porte sur deux maturités, à savoir 3 et 5 ans. Les investisseurs pourront souscrire des titres d'une valeur nominale de 10 000 FCFA, avec des taux d'intérêt annuels fixés respectivement à 6,15 % pour l'échéance de 3 ans et 6,35 % pour celle de 5 ans. Les fonds mobilisés sont destinés au financement du budget de l'État pour l'exercice 2026, arrêté à 2 751,5 milliards FCFA. Cette nouvelle levée s'inscrit dans le programme annuel de financement du Togo sur le marché régional, qui prévoit une mobilisation

% de l'objectif annuel fixé par les autorités.

À travers ces émissions régulières, le Togo poursuit sa stratégie de mobilisation de ressources internes pour accompagner la mise en œuvre de ses politiques publiques et répondre à ses besoins budgétaires. Cette nouvelle opération confirme également la place du marché régional des titres publics comme un instrument majeur de financement des économies de l'espace Umoa.

E. A

Eco 2027

La Cédéao maintient le cap vers une monnaie unique encore en construction

À moins de 18 mois de l'échéance annoncée, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) maintient son ambition de lancer l'Eco en 2027. Mais la future monnaie unique devrait voir le jour progressivement, avec un premier groupe de pays répondant aux critères de convergence et prêts à intégrer le dispositif.

Réunis le 19 juillet en Sierra Leone, les chefs d'État et de gouvernement de la Cédéao ont confirmé cette orientation. Toutefois, l'identité des premiers participants reste encore incertaine. La Commission régionale et l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest poursuivent les consultations afin de résoudre plusieurs questions liées à la gouvernance, aux mécanismes de décision et au fonctionnement de la future union monétaire. L'idée d'une monnaie communeremonteauxannées 1980. Elle s'est concrétisée en 2000 avec la création de la Zone monétaire ouest-africaine (ZMAO), regroupant notamment le Ghana, le Nigeria, la Gambie, la Sierra Leone et la Guinée. L'objectif était alors de fusionner cette zone avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), qui utilise déjà le franc CFA, pour créer une monnaie régionale unique. Le projet, initialement prévu pour 2003, a connu plusieurs

reports en raison des difficultés liées au respect des critères de convergence macroéconomique. Ces exigences portent notamment sur la maîtrise du déficit budgétaire, de l'inflation et de l'endettement public. Aujourd'hui encore, plusieurs économies de la région

les partisans d'un système flexible et ceux favorables à une approche plus stable. Le lieu d'implantation de la future banque centrale et les modalités d'émission de la monnaie restent également à définir. Malgré ces défis, la Cédéao poursuit les préparatifs.



présentent des situations contrastées. La Guinée a récemment indiqué qu'elle ne rejoindrait pas immédiatement l'Eco, préférant préserver son franc guinéen au nom de sa souveraineté économique. Cette position ajoute une nouvelle incertitude au processus, alors que les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), qui ont quitté la Cédéao, restent également en dehors des discussions opérationnelles. Le Nigeria, première économie de la région, occupe une place centrale dans les débats. La question du régime de change demeure notamment un point sensible, entre

L'enregistrement de la marque Eco auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle constitue une avancée juridique, sans toutefois régler les enjeux fondamentaux. Pour plusieurs analystes, un lancement limité à quelques pays ou une première phase essentiellement scripturale, avant une circulation physique des billets, demeure le scénario le plus probable. La réunion de la Task Force présidentielle prévue avant décembre 2026 devrait apporter davantage de précisions sur l'avenir de cette ambition monétaire vieille de plusieurs décennies.

Edy Alley

Togo

L'inflation reste stable à 0,1% en juin 2026

L'économie togolaise maintient une relative stabilité des prix. En juin 2026, le taux d'inflation s'est établi à 0,1%, pour le cinquième mois consécutif. Cette évolution traduit une quasi-stagnation du niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages, selon les données disponibles.

Entre mai et juin 2026, cette stabilité a toutefois été légèrement perturbée par une hausse de 1,2% du niveau général des prix. Cette progression s'explique principalement par une diminution de l'offre de certains produits agricoles vivriers, entraînant un renchérissement de plusieurs denrées alimentaires sur les marchés. Les produits agricoles ont enregistré les principales variations à la hausse. Le prix de l'igname pour fufou

(karachi) a progressé de 18,8%, tandis que l'igname simple a connu une augmentation de 19,9%. Les tomates ont fortement contribué à cette évolution, avec des hausses allant



Le Grand marché à Lomé

jusqu'à 39% pour certaines variétés importées. Les tomates ovales locales ont enregistré une progression de 34,8%, contre 30,9% pour les tomates rondes locales.

D'autres produits alimentaires ont également connu des augmentations sensibles. Le prix du piment vert a bondi de 49,9%, celui du piment rouge frais de 18,1%. Les

mangues ordinaires ont enregistré une hausse de 21,7%, tandis que l'avocat a progressé de 11,3%. Les produits halieutiques transformés, notamment le doèvi fumé et le doèvi

séché, ont respectivement augmenté de 9,3% et 18%.

Au-delà des produits alimentaires, certains postes de dépenses liés à l'énergie et aux transports ont également influencé l'évolution des prix. L'essence super dans les stations-services administrées a augmenté de 5,5%, tandis que le gasoil ordinaire a progressé de 6,5%. Le prix de l'essence super vendue dans la rue a connu une hausse plus modérée de 2,9%.

Les services de transport ont également été concernés, avec une progression de 1,2% du coût des courses en taxi-moto. Dans la restauration, certains plats consommés par les ménages ont enregistré des hausses,

notamment le plat de haricot accompagné de gari (+6,4%), le fufu avec sauce poisson (+3,9%) et le riz-haricot (ayimolou) (+3,9%).

Le secteur de l'énergie domestique a aussi connu des tensions, avec une augmentation de 10,3% du prix du bois de chauffe et une forte progression du pétrole lampant à la pompe, en hausse de 45,9%.

Malgré ces variations sectorielles, l'inflation globale demeure contenue à 0,1%. Cette stabilité confirme une évolution maîtrisée des prix au Togo, même si les fluctuations de l'offre agricole et les coûts énergétiques restent des facteurs de vigilance pour les prochains mois.

E. A

ORIGINAL

NOTIFICATION DE LETTRE

L'An deux mille vingt-six

Et le Treize (13) juillet

A la requête de la FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJET AU TOGO (FINAM-TOGO), Société Anonyme, au capital de CINQ CENT MILLIONS (500.000.000) FCFA, ayant son siège social à Lomé quartier Adidogomé, Boulevard du 30 Août, à côté de la Pharmacie BETHEL, 22 BP : 281 Lomé TOGO, Tél : 22-25-04-55/ 22-25-04-57, enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le numéro TG-LOM 2013 B818/TG-LOM2017 M 744, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général par intérim, **Monsieur Appélété Yao NYENDA**, demeurant et domicilié audit siège, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des délibérations du Conseil d'Administration en date du 09 juillet 2025 ;

Monsieur Appélété Yao M. EKLOU
Régisseur de Justice près le Tribunal de 1ère Instance et la Cour d'Appel de LOMÉ, 06 BP 8482 N° 2225 57 53 y domicilié, soussigné

Avons notifié en tête de celle des présentes et laissé à **Monsieur ADJIGLO Kodjovi Nestor**, Comptable, Tél : 99 51 63 27, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : **NAYANT** qui n'a ni le nom ni l'adresse indiquée et en exécution de l'ordonnance n°1650/2026 du 10/06/2026, enjoignant à **YANNÉ TOGOMATIN** pour recevoir l'insertion des actes dans le cadre du processus d'obtention de titre exécutoire contre **ADJIGLO Kodjovi Nestor**.

L'original d'une lettre Réf: **SB1 FINAM/DG/DE/DEX/DAF/05/2026** en date du 12 Mai 2026, signée par le Directeur Général, ayant pour Objet : **Invitation à l'arrêté contradictoire de compte** ;

Commençant par :

« Monsieur,

Suite à nos actions de relances relatives au retard observé dans le remboursement de votre crédit d'un montant de **Six millions (6 000 000) FCFA**, toutes restées sans suites, vous nous voyez contraints d'avoir à procéder à la clôture juridique de votre compte courant **A06004430 (NESTOR & FILS)**, conformément à la réglementation bancaire en vigueur et en raison du fonctionnement irrégulier de votre compte...»

Et se terminant par :

« Dans cette attente, veuillez recevoir Monsieur, nos salutations distinguées.»

La présente notification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE :

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus laissé l'original de la lettre susvisée ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de **30.000 FCFA**

L'EMISSIER

Scanne avec CamScanner

Nous vous prions de bien vouloir apporter avec vous tout élément que vous jugerez important dans le but d'effectuer cette clôture de façon contradictoire.

En cas d'absence ou de refus de votre part de participer à cette rencontre, l'arrêté de votre compte sera effectué et la clôture sera réputée contradictoire.

Dans cette attente, veuillez recevoir Monsieur, nos salutations distinguées.

Directeur Général
FINAM-TOGO S.A.
La Financière Africaine de Micro-Projets au Togo
Appélété Yao NYENDA

Ensemble, réalisons vos projets

Agencement : Anite N° 278/MEPD/SG/CAS/MEC - N° d'enregistrement : T11/GFMA/2015/0494 / RCM N° TG/LOM 2013 B 818
Siège social : Route nationale N°2 Adidogomé 22 BP 281 Lomé TOGO / Tél : 22250455 / 22250457



Lomé, le 12 Mai 2026

Réf : **SB1** FINAM/DG/DE/DEX/DAF/05/2026

A
Monsieur ADJIGLO Kodjovi Nestor
Comptable
Tel : 99 51 63 27
Lomé-TOGO

Objet : Invitation à l'arrêté contradictoire de compte

Monsieur,

Suite à nos actions de relances relatives au retard observé dans le remboursement de votre crédit d'un montant de **Six millions (6 000 000) FCFA**, toutes restées sans suites, vous nous voyez contraints d'avoir à procéder à la clôture juridique de votre compte courant **A06004430 (NESTOR & FILS)**, conformément à la réglementation bancaire en vigueur et en raison du fonctionnement irrégulier de votre compte.

Pour ce faire, nous vous invitons à vous présenter dans les locaux de notre siège social sise à Lomé, quartier Adidogomé, Boulevard du 30 Août à proximité de la pharmacie BETHEL dans les huit (08) jours suivant la réception du présent courrier pour procéder à l'arrêté contradictoire de votre compte.

En prélude de cette rencontre, la situation actuelle de votre compte se résume comme suit (sauf erreur ou omission) :

Montant du crédit	6 000 000 FCFA
Date d'effet	17/11/2023
Nombre de jours de retard	704
Encours du crédit au 12/05/2026	4 442 605 FCFA
Pénalité (2,2% TTC de l'encours de crédit)	97 737 FCFA
Intérêts échus au 12/05/2026 :	314 703 F CFA
Montant total à rembourser	4 855 045 F CFA
Caution financière déposée à la mise en place du crédit	1 200 000 FCFA
Total pour solde de tout compte au 12/05/2026	3 655 045 FCFA

Nous vous informons de la possibilité de vous faire représenter ou vous faire accompagner le cas échéant pour cette rencontre.

Salubrité publique

Vers la création d’une brigade de protection du cadre de vie

Cette semaine, le Conseil des ministres a écouté une communication relative aux mesures d’amélioration de la salubrité publique à Lomé, présentée par le ministre de l’Aménagement du territoire et de l’Urbanisme, Kodjo Adédzé.

La salubrité urbaine constitue un enjeu majeur de gouvernance, de santé publique, de protection de l’environnement et d’attractivité des territoires. Malgré les efforts engagés par le gouvernement, la gestion de la salubrité urbaine demeure confrontée à des défis liés notamment aux capacités de collecte et de traitement des déchets, à la coordination des acteurs et aux comportements inciviques.



Kodjo Adédzé (Crédit photo : www.republicoftogo.com)

Face à ces défis, le gouvernement prévoit des actions prioritaires qui porteront notamment sur la mise en place d’une brigade de protection du

cadre de vie et de salubrité publique, l’entretien des axes prioritaires, la suppression des dépôts sauvages, le curage des ouvrages d’assainissement

et le renforcement de la sensibilisation des populations. Le gouvernement prévoit également la mise en place d’un dispositif intégré de

collecte, de traitement et de valorisation des déchets, ainsi que la poursuite des investissements dans les infrastructures d’assainissement. Le gouvernement appelle les populations à faire davantage preuve de responsabilité et de civisme dans la préservation du cadre de vie.

Le président du Conseil a instruit les ministres concernés d’accélérer la mise en œuvre des mesures envisagées, de renforcer la coordination des acteurs impliqués et d’assurer un suivi régulier des actions engagées en vue d’une amélioration durable de la salubrité publique.

E. Dadzie

ANNONCE

*Souvenez - vous
dans vos prières de :*



BATABA Badjibassa Martin
dit “Boxeur”
*Rappelé à Dieu le 18 Juillet 2026
dans sa 87^{ème} année*

*“Ne devez rien à personne, si ce n’est
de vous aimer les uns les autres; car celui
qui aime les autres a accompli la loi”.
Rom. 13, 8*

Remerciements

Le Chef canton de Siou
Le Chef canton de Tcharé
Le Chef canton de Niamtougou
Le Chef canton de Tchaloudè
Le Chef du village de Tchaloudè
M. BATABA Pierre et ses enfants à Datcha
La famille KAGNALLA de Kanfaga et Assoumakondji
La famille WATOU à Tcharé
Les familles OGOUMA, SOLANI, KATAKA-GNASSINGBE

Les enfants du défunt :
Batounatingua épouse TABAGO,
Moto, Yao, Mathias, Béatrice,
Tolonga, Aboubama

*Les familles parentes, alliées et amies,
très sensibles à vos nombreuses
marques de sympathie, d’affection que
vous leur avez témoignées, vous prient
de trouver ici l’expression de leur
profonde gratitude.*

PROGRAMME

Vendredi, 07 Août 2026
19h : Veillée de prières et de chants à Tchaloudè

Samedi, 08 Août 2026
11 h : Inhumation à Tchaloudè

Me Kossi AYATE

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%
SUR LES FRAIS
DERNIÈRE
CHANCE

CAISSE 2

OUVERT

**DEMANDEZ VOTRE
CARTE OPEN OU
CHALLENGE VIA
L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283**

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

